

**Demande d'admission à l'indigénat communal  
Séance du Conseil de Ville du 28 avril 2014**

<b>Nom et prénom :</b>	<b>Atienza Saïdi Yvan, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	6 août 1989
<b>Nationalité :</b>	espagnol
<b>Etat civil :</b>	célibataire
<b>Domicile :</b>	rue Albert-Schnyder 6
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	-
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 200.-
<b>Nom et prénom :</b>	<b>Venturella Angelo, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	13 août 1966
<b>Nationalité :</b>	italien
<b>Etat civil :</b>	divorcé
<b>Domicile :</b>	rue du Haut-Fourneau 19
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	ses enfants Venturella Vincenzo, né le 27 juillet 1997 et Venturella Léa, née le 20 novembre 1999
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 600.-

**Préavis du Conseil communal**

Le Conseil communal a préavisé favorablement les présentes demandes d'admissions à l'indigénat communal, qui ne posent aucun problème, et il invite le Conseil de Ville à voter les arrêtés y relatifs, consultables à la Chancellerie, de même que les dossiers de requête.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

Le président : La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger